

ACCORD-CADRE DE PARTENARIAT ENTRE LE PAK ET LA MEAO

La MEAO et le PAK s'unissent pour écrire une nouvelle ère pour le département de l'Océan. Ce lundi 13 juillet 2026, la Mission d'Études pour l'Aménagement de l'Océan (MEAO) et le Port Autonome de Kribi (PAK) ont signé un accord-cadre de partenariat à l'Immeuble Émergence. Sous l'impulsion d'une équipe jeune de professionnels conduite par M. MATHIEU NZIBI MBOUH, DG par intérim de la MEAO, cette coopération stratégique vise à mettre l'expertise de la MEAO au service de la planification, de l'aménagement et du développement durable du territoire. En mutualisant leurs forces, la MEAO et le PAK ambitionnent d'accompagner les grands projets structurants liés à l'expansion du port, de préserver les équilibres environnementaux et de promouvoir un développement harmonieux, inclusif et durable pour les populations de l'Océan. À travers ce partenariat historique, la MEAO réaffirme sa mission : faire du département de l'Océan un territoire de référence, alliant performance économique et qualité de vie.







